




Communauté de communes du Pays de Luxeuil

REPUBLICQUE FRANCAISE			
DEPARTEMENT Haute-Saône			
ARRONDISSEMENT Lure			
Séance du conseil communautaire du 28 juin 2021			
Date de la convocation	22 juin 2021	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Envoyé en préfecture le 06/07/2021 Reçu en préfecture le 06/07/2021 Affiché le  ID : 070-247000755-20210628-20210102-DE</div>	
Conseillers en exercice	38		
Titulaires présents	29		
Suppléants présents	3		
Pouvoirs	6		
Nombre de votants	38		
Objet	Remboursement activités aquatiques	Délibération n° 2021	102
		Page(s) 1/2	

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Les délégués titulaires : Martine ANDING, Martine BAVARD, Jérôme BERNARD*, Joël BRICE, Frédéric BURGHARD, Michel CALLOCH, C.CHAMAGNE, Roland CHAMAGNE**, Joël DAVAL**, Jacques DESHAYES, Véronique DEVOILLE, André DIRAND, Nathalie DIRAND, Sophie EL OMRI, Claudette FAIVRE, Isabelle FORMET, Marie-Christine FRICHET, Sylvie GAVOILLE, Bernard GIRE, Philippe GÉRARD**, Gérard GROSJEAN, Stéphane KROEMER, Loïc LABORIE, Didier LARROQUE*, Béatrice LEPAGNEY, Pascale MANGIN*, Maryline MANTION, Gabriel MIGNOT, Jean-Claude NEVEUX*, Nicolas NURDIN*, Éric PETITJEAN, Sébastien RICHARDOT, Catherine SALFRANC, Alain SCHELLE, Nathalie SIRVEAUX, Daniel TONNA, Rodolphe WACOGNE, Laurent ZIEGLER*.

3 suppléances:** R.CHAMAGNE suppléé par Patrice BEURAERT – Philippe GÉRARD suppléé par Daniel BAUDONCOURT – J.DAVAL. suppléé par Guy MAUFFREY.

6 Pouvoirs* : N.NURDIN pouvoir à E.PETITJEAN, J.C.NEVEUX pouvoir à M.CALLOCH, J.BERNARD pouvoir à B.LEPAGNEY, D.LARROQUE pouvoir à M.ANDING, P.MANGIN pouvoir à N.SIRVEAUX, L.ZIEGLER pouvoir à M.C.FRICHET.

Exposé :

Dans sa séance du 14 décembre 2020, le conseil communautaire avait validé le non-paiement des activités aquatiques pour les personnes inscrites en 2019-2020 et souhaitant se réinscrire en 2020-2021 compte tenu du fait que la piscine intercommunale des 7 chevaux avait été fermée à compter du 16 mars 2020.

Suite aux annonces présidentielles du 28 octobre 2020, la piscine intercommunale des 7 chevaux a de nouveau été fermée à partir de cette date et ce jusqu'au 09 juin 2021 au grand public.

Les activités pratiquées au sein de cet établissement (gymnastique aquatique, jardin aquatique, natation loisir détente, aquabike) n'ont donc pas pu se dérouler.

Dans sa séance du 30 mai 2021, le Bureau Exécutif a validé l'opportunité de de rembourser les personnes inscrites à ces activités.

Compte tenu du fait qu'elles ont pu pratiquer sur 4 séances, 11 leur seront remboursées.

Les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil recevront un remboursement de 33.58 €, ceux résidant hors de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil 57.20 €.



Communauté de communes du Pays de Luxeuil

Séance du conseil communautaire du
28 juin 2021

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

Bescher
Levrault

ID : 070-247000755-20210628-20210102-DE

Objet	Remboursement activités aquatiques	Délibération n° 2021	102
		Page(s) 2/2	

Compte tenu de la situation exceptionnelle vécue depuis le printemps 2020 sur le territoire national, il est proposé de valider ces remboursements.

Ces derniers se feront sur présentation d'une pièce d'identité et d'un Relevé d'Identité Bancaire au nom du pratiquant.

Décision

Vu l'exposé des motifs ci-dessus, et après en avoir délibéré, **et à l'unanimité**, le conseil communautaire :

- **valide** le remboursement des cotisations des adhérents des activités gymnastiques aquatique, aquabike, natation loisir détente et jardin aquatique inscrits sur la saison 2020/2021 suite au report de leurs adhésions en 2019/2020 ;
- **autorise** le Président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

Ainsi délibéré et signé
Pour extrait conforme

Le Président
Jacques DESHAYES

